Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260323-20264_DELIB-DE

DELIBERATION
CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation 17 mars 2026 Date d'affichage Nombre de conseillers : - en exercice : 11 - présents : 11 - votants : 11	L'an deux mil VINGT SIX le 20 mars Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire. Etaient présents: MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc .ALLANIC Christian. BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan MMES. BLANCHET Veronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique. MOISDON Emilie Absents : Formant la majorité des membres en exercice A été élue secrétaire : Mme MOISDON Emilie

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 11 membres.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Après en avoir délibéré, décide la création de 2 postes d'adjoints.

Le Maire,

MAIRIE DE HOEDIC (MORBIHAN)

Fait et délibéré à Hoëdic le 20 mars 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 23 mars 2026